

Document de base pour l'archivage des dossiers de l'ASFUDU

Finalité:

Le fonds de l'ASFUDU est un témoignage important pour l'histoire de l'association et rappelle les très nombreuses membres engagées qui ont accompli des grandes choses. Ce fonds doit être pérennisé pour les générations futures en tant que témoignage de l'histoire du mouvement des femmes suisses et être mis à la disposition des membres de l'ASFUDU et des chercheurs/euses à des fins de consultation et de travaux scientifiques.

Emplacement:

En principe, les dossiers de l'ASFUDU et de ses sections sont archivés et conservés professionnellement à Worblaufen près de Bern, aux archives sur l'histoire du mouvement des femmes suisses, et peuvent être consultés par les personnes intéressées (membres de l'ASFUDU ou chercheurs/euses).

Les sections qui conservent (traditionnellement) leurs dossiers autre part sont priées de communiquer les données d'accès à la présidente de l'ASFUDU. Les dossiers doivent être rendus accessibles aux personnes intéressées (membres de l'ASFUDU ou chercheurs/euses). Du point de vue de l'ASFUDU, une intégration (sur le long terme) desdits documents aux archives Gosteli serait souhaitable.

Coûts:

Les coûts d'archivage des dossiers de l'ASFUDU et de ses sections aux archives Gosteli sont pris en charge par l'ASFUDU sous forme d'un forfait annuel.

S'agissant de dossiers conservés autre part par une section, l'ASFUDU n'assume les coûts qu'après avoir obtenu une garantie de prise en charge des frais auprès de la trésorière de l'ASFUDU.

Règles d'archivage:

Suite à un changement au sein du comité directeur des archives Gosteli, les dossiers de l'ASFUDU et de ses sections doivent être remis dans l'ordre aux archives Gosteli (ou aux autres archives en accord avec la présidente). A cet égard, les dispositions figurant sur la « Feuille d'informations – les documents et les archives d'associations », document rédigé par les archives Gosteli qui spécifie les documents à conserver ou à éliminer, doivent être respectées (voir <http://www.akademikerinnen.ch/fr/asfdu/news>).

Doris Boscardin, présidente de l'ASFUDU, août 2017